مركز الخدمات والأبحاث الثقافية

صندوق البريد ٥٠٨٣/١٤

بيروت ـ لبنان

(٦٢/١٤)

سلسلة فهارس المكتبات الخطية النادرة

فهرس المخطوطات العربية المقتناة حديثاً

من عمل بلوشيه باريس

باريس ـ ١٩٢٥

CATALOGUE

DES

MANUSCRITS ARABES

DES NOUVELLES ACQUISITIONS

(1884-1924)

Société Française d'Imprimerie et de Publicité, 4, rue Garnier, Angers.

IBLIOTHÈQUE NATIONALE

CATALOGUE

DES

MANUSCRITS ARABES

DES

NOUVELLES ACQUISITIONS

(1884-1924)

PAR

E. BLOCHET
Bibliothécaire au Département des Manuscrits.

27588

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1925

INTRODUCTION

Ce volume contient l'inventaire de 2.088 manuscrits arabes qui sont entrés dans les collections de la Bibliothèque nationale, depuis le mois de mai 1884, date à laquelle la copie du *Catalogue des Manuscrits arabes* de Mac Guckin de Slane fut envoyée à l'impression, qui devait se continuer durant onze années, par les soins de H. Zotenberg, bibliothécaire au Département des Manuscrits.

Cette longue série de livres qui comprend, à peu de chose près, la moitié du nombre des volumes décrits dans le Catalogue de Slane, s'est formée par voie d'acquisition, plus rarement par suite de dons, autour de plusieurs collections de manuscrits qui sont entrés à la Bibliothèque à des dates diverses. Vingt-huit volumes, contenant, pour la plupart, des traités de théologie chrétienne, à l'usage des Coptes, composant une petite collection, formée en Egypte par Amélineau, de livres qu'il acheta au Caire, ou de copies qu'il fit exécuter, de traités qu'il avait l'intention d'étudier, sans qu'il lui fût possible d'acquérir les originaux (4770-4797); cette série d'ouvrages coptes fut déposée à la Bibliothèque, par ordre du Ministre de l'Instruction publique, au mois de mai 1887.

Une collection analogue, mais plus importante, de soixante et onze manuscrits (4869-4939), fut envoyée à la Bibliothèque, en 1888, par la Mission Archéologique du Caire, alors dirigée par Bouriant; les trente-deux premiers numéros contiennent des Vies des Saints et des Martyrs, des traités de théologie chrétienne, de la même qualité, dans les mêmes

caractéristiques, qui sont celles des vingt-huit manuscrits d'Amélineau; les autres sont des livres arabes divers. Ce fut également la Mission Archéologique du Caire qui, entre autres livres, envoya à la Bibliothèque les épopées égyptiennes, la *Sirat al-Moudjahidin* (4735-4745 et 4958-4980), la *Sirat al-Zahir Baïbars* (4746-4754 et 4981-4997), le roman du roi Badrnar (4998-5000), le roman d'Alexandre, qui est cher à l'imagination orientale (5001-5003), l'histoire fabuleuse de Kolaïb (5004-5010), tous ces romans formant le cadre d'une épopée merveilleuse, qui se déroule au milieu de tableaux étranges, dans un style bien supérieur à celui des Mille et une Nuits; l'admirable exemplaire des Tables astronomiques d''Abd al-Rahman al-Soufi, qui fut enluminé à Samarkand, par les ordres du prince de la Transoxiane, Mirza Oulough Beg Keurguen, et dont plusieurs des illustrations se trouvent reproduites dans les *Peintures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale*.

La « Collection Archinard » (5256, 5259, 5260-5750, 6101-6113, 6130, 6135, 6136, 6249, 6637 et 6638) a été presque entièrement formée à la Bibliothèque d'un nombre considérable d'opuscules, la plupart écrits sur des feuillets de papier non reliés, qui ont été pris en 1894, par les troupes du colonel Archinard, dans le palais d'Ahmadou, roi de Ségou.

A l'exception de quelques volumes, parmi lesquels on remarque un magnifique exemplaire de la Grammaire de Sibawaiyyih (5280), le dictionnaire biographique des Compagnons de Mahomet, par Ibn Hadjar al-Askalani (5262-5263), le Traité sur les Conseils aux Rois, par Ghazali (5266), tous ces livres sont modernes, et ils ont été copiés sur les rives du Niger, dans la seconde moitié du XIX^e siècle ; ils ne comprennent, d'une façon exclusive, que des traités de théologie, des ouvrages de jurisprudence malékite, des livres de grammaire, des dictionnaires, parmi lesquels de nombreux exemplaires du *Kamous* de Firouzabadi. La théologie et le droit sont les deux seules préoccupations de l'Islam ; le reste de la science

ne compte pas pour les Musulmans; la grammaire seule trouve grâce à leurs yeux, parce que l'on ne peut entendre la Parole d'Allah ou la Tradition mohammédienne, si l'on ne sait l'arabe à fond, dans ses subtilités les plus délicates. Cette collection, dans laquelle paraissent, tout à fait par hasard, une histoire du Soudan (5256 et 5259), et quelques opuscules du même genre, ne contient que des ouvrages connus et classiques dans la littérature malékite, ou quelques traités écrits, aux rives du Grand Fleuve, par des lettrés du pays. Si elle n'apporte rien à notre connaissance de l'Islam, elle permet de se former une idée très précise, bien mieux qu'on ne le pourrait faire en vivant de longues années au cœur du Soudan, de la mentalité, des besoins intellectuels, de la culture, des Musulmans qui habitent depuis des siècles dans le désert de sable. Ces besoins sont simples, ou plutôt ils se réduisent à deux objets spéciaux; en fait, ils se ramènent à un seul, l'étude de la Tradition, qui est l'essence des *ousoul ad-din* et des *ousoul al-fikh*. Les livres qui ont été écrits par les shaïkhs soudanais ne sont pas inférieurs à ceux qui furent composés, aux siècles passés, sur les rives du Nil, ou à Damas; ils sont rédigés dans une langue très correcte, sans qu'on y relève de fautes, au contraire de ceux qui, vers les mêmes dates, ont été publiés, à l'autre extrémité du monde de l'Islam, dans la Transoxiane et dans les plaines de l'Asie Centrale. Ce purisme témoigne des études et de l'effort auxquels leurs auteurs durent se livrer au cours de longues années pour atteindre un tel résultat.

La « Collection Schefer » fut acquise par la Bibliothèque en 1899; elle est suffisamment connue par le nombre et par l'importance des livres qui formèrent l'incomparable bibliothèque, le « Cabinet » de cet amateur au goût distingué, et presque aristocratique, pour qu'il soit oiseux d'en détailler les merveilles; elle a été l'objet d'un Catalogue spécial, qui a été publié en 1900.

M. Decourdemanche, qui s'adonna avec passion à l'étude

de la métrologie musulmane, fut aussi un collectionneur fervent; mais ses moyens restèrent toujours inférieurs à ceux de Schefer, qui vécut longtemps en Orient, et auquel de puissantes relations, en Perse, en Turquie, en Égypte, permirent de se procurer sans peine des livres uniques, ou si rares, qu'on les cherche presque vainement dans les collections occidentales; ses manuscrits entrèrent en quatre fois à la Bibliothèque, en 1905, 1908, 1911 et 1916 (6172-6244; 6309-6395; 6567-6589; 6667-6713); ils ont été décrits dans trois inventaires, dont on trouvera l'indication bibliographique au cours de ce travail.

La collection de livres et d'objets orientaux formée par M. Marteau, et léguée par lui au Musée du Louvre et à la Bibliothèque nationale, ne comprenait que deux ouvrages arabes (6715 et 6716), qui sont entrés au Département des Manuscrits, dans les derniers jours de l'année 1916; mais ces deux livres constituent deux pièces d'une valeur inestimable, dignes en tous points de figurer à côté des manuscrits acquis par Vansleb pour Louis XIV, et des perles de la collection Schefer; ils ont été longuement décrits dans un article publié dans le tome XLI des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, auquel le lecteur pourra se reporter pour plus de détails.

Pognon, qui fut consul de France en Syrie et à Baghdad, avait réuni en Orient, une importante collection de manuscrits arabes et syriaques, formée d'ouvrages anciens ou de copies qu'il avait fait exécuter pour son usage. Les manuscrits arabes qui appartinrent à ce savant assyriologue entrèrent à la Bibliothèque en 1922; ils constituent la dernière acquisition importante du fonds arabe (6726-6745).

Parmi tous ces livres, il convient de signaler quelques volumes que l'importance de leur texte, la date à laquelle ils ont été écrits, leur provenance, rendent tout particulièrement précieux. Plusieurs sections du Koran, écrites en koufique,

sur des feuillets de parchemin, au viii^e et au ix^e siècle (5103, 5122, 5123, 5124, 5178, 5179), et des papyrus qui remontent à ces dates lointaines (4952). L'histoire des rois des Arabes préislamiques (6726), par Abou Sa'id al-Asma'i, qui la composa sous le règne du khalife abbasside al-Ma'moun, lequel, pour le récompenser, lui concéda en fief les « terres émiriennes » occidentales d'al-Karkh, à l'Ouest de Baghdad : الاصمعى ...... الذى اقطعه عليه المامون اراضى اميرية الكرخ الغربية. L'écriture a été tracée, sur des feuillets de peau de gazelle, par le célèbre calligraphe Ibn al-Sikkit, qui termina sa tâche le dixième jour du mois de Shawwal 243 (26 janvier 858); elle est intermédiaire entre le koufique et le naskh, et rappelle des types connus, en particulier l'écriture des fragments du Nouveau Testament du ix^e et du x^e siècle, qui figurent sous le numéro 6725[1]. Un manuscrit enluminé du traité sur les plantes de Dioscoride, écrit dans une forme splendide, sur des feuil-

1. La conservation du manuscrit est étonnante; il ne porte aucune mention, aucune épigraphe, spécifiant, suivant la coutume traditionnelle des savants musulmans, qu'il a été consulté ou lu, à ce point que l'on se demande s'il n'est pas resté enfoui durant tout un millénaire de la vie du monde dans une bibliothèque privée, où il demeura absolument ignoré; cette prétendue histoire du Pré-islamisme consiste en des extraits de pièces de vers, que, par une coïncidence curieuse, l'on retrouve dans un livre qui fit partie, comme elle, de la collection de Pognon, les « Commandements des rois arabes de la race de Kahtan » (6738); l'expression « terres émiriennes » est insolite au ix^e siècle; elle ne paraît que plus tard dans le protocole musulman; mais l'on n'en saurait tirer de conclusion hâtive : la teneur du formulaire de l'Islam n'est point tellement connue sous le règne d'al-Rashid ou d'al-Mamoun. Le seul historien de cette époque est Tabari; mais Tabari n'est pas un historien, ou, si l'on tient à lui donner ce titre, il est un historien qui considère l'histoire sous un angle très restreint, sous un aspect particulier, dans un esprit anti-historique, enserrant la trame de son récit dans un réseau étroit de citations et de références, d'où il lui est impossible de sortir pour s'élever à la moindre généralité. Tabari est un traditionniste, et son histoire est le complément de son *Tahzib al-athar*; il ne faut véritablement pas demander à un théologien de connaître d'une façon exacte les subtilités du Protocole de la Cour, sans compter qu'il est dangereux de prétendre qu'on assiste à la première manifestation d'un phénomène, ou à sa disparition. Il est invraisemblable qu'un Musulman, au xii^e ou au xiii^e siècle, ou à une date plus tardive, ait eu des connaissances paléographiques suffisantes pour fabriquer un tel document, en copiant les poésies qui émaillent le texte des « Commandements des rois arabes de la race de Kahtan ».

lets de parchemin, par un calligraphe chrétien, Behnam ibn Mousa al-Masihi, au IXe ou au Xe siècle, très vraisemblablement à Djoundaïsapour, où se trouvait une faculté de médecine célèbre dans tout l'Orient. Les peintures qui ornent ce manuscrit sont copiées sur celles qui illustrent le texte grec; elles présentent cette particularité curieuse que le nom des plantes est donné en langue arabe, en transcription de leur nom grec, et dans un troisième idiome dont la graphie, jusqu'à ce jour, est restée indéchiffrable (4947). Un traité d'astrologie judiciaire, écrit par le célèbre Abou Ma'shar de Balkh, qui porte la date de l'année 325 de l'hégire, soit 936 de l'ère chrétienne (5902).

Un traditionniste, nommé Mohammad al-Ansari al-Daulabi, a conçu l'idée ingénieuse de réunir dans un dictionnaire les biographies des juristes et des traditionnistes qui portèrent les mêmes noms et les mêmes surnoms, de façon à permettre aux personnes qui se livrent à l'exégèse du *hadis* de pouvoir, sans des recherches indéfinies et décevantes, discriminer entre des savants homonymes, que l'on risque de confondre, au grand dam de l'*idjtihad*. Un manuscrit de cet ouvrage, qui rentre dans la catégorie de ceux qu'on nomme en Perse *ridjâl*, est décrit sous le n° 6017; il ne contient qu'une partie du dictionnaire de Daulabi, et il a été écrit en Mésopotamie, au cours des années 381 et 382 de l'hégire (991-992). C'est vers le milieu du Xe siècle qu'a été copié en Mésopotamie, dans une graphie dure et inélégante, presque entièrement dépourvue de points diacritiques, le manuscrit d'une introduction à l'étude de la tradition musulmane (5938), dont l'auteur est un Persan de Rayy, 'Abd al-Rahman al-Razi; cet opuscule est le premier essai qui nous soit connu d'une discussion scientifique sur la valeur des sentences dont la somme constitue la Sounna; elle se lit avec autant d'intérêt que la savante préface composée par Kastallani pour servir d'introduction à son commentaire sur le *Sahih* de Boukhari.

Un volume du dictionnaire biographique des traditionnistes notoires, par Boukhari (5908), porte la date de 415 de l'hégire (1024); un fragment d'un commentaire sur le Koran (5044), celle de l'année 450 (1058). Deux manuscrits, datés de la 472e année de l'hégire du Prophète (1079), ont été écrits dans les provinces du Maghreb sur des feuillets de parchemin, dans une facture archaïque, à laquelle les Musulmans orientaux avaient renoncé à cette date : le traité sur la réfutation des sectes hérétiques, par Ibn Bakilani (6090), et le livre de jurisprudence malékite, qui fut composé par Abou 'Abd Allah al-Azdi (6095); un manuscrit du traité sur l'impôt foncier, de Yahya al-Kourashi, a été copié en 489 (1096).

C'est dans les premières années du VIe siècle de l'hégire (début du XIIe siècle) que se place la rédaction et la copie du recueil de tables astronomiques et astrologiques, les deux sciences différant très peu à cette date, intitulé le « Guide des Astrologues » (5968); ce livre est incomplet; il a fait partie de la bibliothèque de Schefer[1]; le manuscrit 6041 a été écrit tout au commencement du VIe siècle de l'hégire, en l'année 505 (1111); il contient une section du Koran, qui a été copiée et enluminée, dans une forme rare, dans les provinces orientales de l'Iran, à Boust, dans le Saïstan; les décorations qui ornent ce Koran sont extrêmement curieuses; elles dérivent de l'ornementation florale qui se trouve sculptée sur les pierres des basiliques construites en Syrie par les Byzantins, au VIe siècle. Ces enluminures copient des modèles nés dans les

1. C'est par erreur qu'à la page 131 du présent inventaire, j'ai indiqué que sa copie a été exécutée au XIVe siècle; cette date reproduit traditionnellement une opinion de Schefer, qui se trouve inexacte, comme je l'ai montré dans un article inséré dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, tome XLI, p. 383 ; il n'y a pas à douter qu'il ne soit autographe, que son auteur, un Ismaïlien, ne l'ait composé dans les forteresses des princes ismaïliens, à l'époque du célèbre Hasan-i Sabbah ; l'écriture de ce manuscrit présente des caractéristiques et des particularités étranges à première vue, qui expliquent suffisamment la divergence de ces interprétations.

écoles mésopotamiennes des bords du Tigre et de l'Euphrate, au VIII^e et au IX^e siècle, sous l'influence de la technique du Bas-Empire, à l'imitation des procédés des artistes chrétiens; elles sont l'origine des décorations qui furent exécutées en Perse, à partir du commencement du XIII^e siècle, en Syrie et en Égypte, dans l'empire des Sultans Mamlouks du Kaire, jusqu'au XV^e ; un exemplaire du traité de morphologie composé par al-Farabi, plus récent d'environ un demi-siècle (6663), porte l'indication de la date à laquelle il a été copié dans les deux ères, dans celle de l'hégire, 15 Moharram 547 (22 avril 1152) et dans le comput de Yazdakart, fils de Shahriyar, le dernier souverain sassanide de l'Iran, jour Mah du mois Ardibahist de 542; les manuscrits qui sont ainsi datés sont rares; il est inutile de dire qu'ils ont été copiés en Perse, par des Persans, qui, bien que convertis à l'Islam, gardaient encore le souvenir de l'époque glorieuse des Chosroès; le plus important est le recueil de cinquante et un opuscules mathématiques, qui est conservé dans le fonds arabe sous le numéro 2457, après avoir été copié à Shiraz, par un Persan, nommé Ahmad ibn Mohammad ibn 'Abd al-Djalil al-Sidjzi, au cours des années 969 et 970 de l'ère chrétienne.

La description de l'Inde, par Albirouni, existe dans un exemplaire excellent, daté du quatrième jour du mois de Djoumada premier de l'année 554 (24 mai 1159), copié sur le manuscrit même qui existait dans la bibliothèque de son auteur (6080); des extraits des poésies qui sont dues à l'inspiration de Abou 'Abd Allah al-Hosaïn al-Baghdadi (5913) ont été écrits en l'année 559 (1164); le *Hamasa* de Ziya ad-Din Hibat Allah al-Shadjari, qui est un recueil de poésies, analogue au *Hamasa* de Bohtori et à celui d'Abou Tammam, fut, comme la description de l'Inde d'Albirouni, copié sur le manuscrit de l'auteur, en la 563^e année de l'ère musulmane, en 1167 (6018); le recueil des proverbes composé par Tha'alibi, sous le titre de *Tamaththoul* (6019), n'a

pas été transcrit sur l'autographe, mais sur un exemplaire très ancien en 569 (1173); le traité de médecine écrit par Sa'îd ibn Hibat Allah, pour le khalife al-Moktadi, décrivant l'étiologie des maladies, les causes qui les provoquent, les remèdes qu'il convient de leur opposer (5923), porte la date de l'année 575 (1179); il est antérieur de quatre ans à la copie d'un tome du recueil des biographies des saints du Soufisme, écrit par un auteur d'origine iranienne, Abou No'aïm, d'Isfahan. Comme ses compatriotes devaient le faire à l'envi, aux siècles postérieurs, surtout après Attar, cet érudit se complut dans le culte de la doctrine mystique, née chez les Musulmans de Syrie, sous une forme, dans un esprit et une intention essentiellement différents des tendances qui furent aux siècles suivants les siennes dans les provinces de la Perse; le manuscrit de cet ouvrage (5956) est daté de l'année 579 de l'hégire (1183). Un exemplaire du recueil des proverbes et des anecdotes que Tha'alibi écrivit, dans la même intention que le *Tamaththoul*, sous le titre de *Hilyat al-mouhadhara* (5914), a été copié en 583 (1187).

Un auteur d'origine persane, Abou 'Obaïd Ahmad al-Harawi, originaire de Hérat, au Khorasan, se donna la tâche ardue d'interpréter les mots rares et difficiles à comprendre qui émaillent le texte du Koran et la prose des livres de Traditions; l'importance de ce dictionnaire ne répond pas au plan qu'Ahmad al-Harawi s'était tracé. La rédaction d'un tel ouvrage était à peu près impossible, au moins en ce qui concerne le texte sacré, à l'époque à laquelle son auteur l'entreprit; elle dépasse encore aujourd'hui les moyens des exégètes. L'étude de la Tradition est beaucoup moins ardue; les sentences qui sont faussement attribuées au Prophète, et elles sont nombreuses, sont conçues dans la langue courante en Syrie et en Mésopotamie, laquelle est loin de présenter les mêmes difficultés, d'aussi grandes obscurités, que le dialecte koraïchite, dans lequel le Koran est rédigé. Il ne

faut point croire que l'on possède le texte exact de celles qu'il a réellement prononcées, et qu'il est bien difficile de distinguer des autres : les traditionnistes se sont attachés à rendre l'esprit qui inspira le fils d''Abd Allah, plutôt que les mots qui tombèrent de ses lèvres; ils traduisirent l'obscurité de ces sentences, qui étaient conçues dans le style koranique, en langue vulgaire, dans l'idiome qu'ils parlaient tous les jours, pour se faire comprendre de leurs disciples. Ce fait explique pourquoi et comment, en fait, l'*idjtihad* est impossible, puisque les traditionnistes ont volontairement fait disparaître les caractéristiques précieuses qui permettraient cette discrimination ; le manuscrit (5976) a été copié en l'année 589 de l'hégire (1193).

Trois exemplaires de la grammaire de Sibawaiyyih figurent dans cet inventaire, dans des copies excellentes; deux du XII^e siècle, une des premières années du XIII^e : une de ces copies, exécutée en Espagne, par le célèbre Ibn Kharouf, d'une correction parfaite (6499), est datée de l'année 558 de l'hégire (1163). Un exemplaire, contenant le texte transmis par Abou 'Abd Allah Mohammad al-Riyahi (5068), a été copié dans les provinces de la Syrie, en 593 (1197); un autre manuscrit de cette même recension (5280), copié en Espagne, en l'année 608 (1211), a fait partie de la bibliothèque du roi de Ségou, au Soudan. C'est également au XII^e siècle que remonte l'exécution d'un recueil de traités de médecine qui ont été traduits du texte grec d'Hippocrate, dont ses Aphorismes, accompagnés d'une version en langue syriaque.

Deux manuscrits des Séances de Hariri, enluminés au commencement du XIII^e siècle, dans les domaines du khalife abbasside de Baghdad, sont décrits sous les numéros 6094 et 5847 ; le premier est entré à la Bibliothèque après avoir passé au Yémen, où ses peintures ont été saccagées par un Musulman ; il a été copié en l'année 619 de l'hégire (1222); le second, un peu plus moderne, a fait partie des collections

de Ch. Schefer et est daté de l'année 634 (1236). J'ai parlé assez longuement des qualités de ces deux livres pour pouvoir me dispenser de les détailler ici.

Parmi les ouvrages dont la copie est postérieure à la chute du Khalifat abbasside, je citerai seulement un splendide exemplaire du Koran, orné d'enluminures (6716), qui a été copié à Baghdad, au cours des années 1288 et 1289, par le célèbre calligraphe Yakout al-Mosta'simi, lequel a daté son œuvre de l'un des dix premiers jours du mois de Moharram de l'année 688 de l'hégire (25 janvier-3 février 1289); j'ai donné dans un autre mémoire les raisons qui m'incitent à penser que ce manuscrit est la seule œuvre attribuée à Yakout qui sorte réellement de ses mains, toutes les autres étant des faux qui furent fabriqués dans le Khorasan, dans l'empire de Sultan Hosaïn Mirza, à Hérat, pour satisfaire la vanité de bibliomanes plus fortunés qu'avertis[1].

1. Le cliché de la page 352 du tome XLI des *Notices et extraits* a été fait, ou plutôt refait, par l'Imprimerie nationale, d'une façon déplorable, qui ne donne nullement l'allure toute particulière du naskhi de Yakout al-Mosta'simi. — J'ai dit plus haut, page v, note, que de cette circonstance qu'un manuscrit extrêmement ancien ne porte aucune épigraphe, aucun ex-libris, aucune mention particulière aux personnes qui l'ont possédé, aucune note émanant d'érudits qui l'ont lu, on ne saurait inférer que ce document est apocryphe ; le fait est certain, et j'en citerai un exemple caractéristique : il existe, dans les collections de la Bibliothèque, sous le n° 385, un splendide exemplaire du Koran, qui a été copié et enluminé en Espagne, et dont l'exécution a pris fin en février 1304. L'écriture de ce Koran, ses décorations, en font une pièce digne d'une collection royale, et il est à présumer qu'il a appartenu à Mohammad III, souverain de Grenade ; ce manuscrit n'a jamais été consulté ; ses feuillets de parchemin, sauf les tout premiers, qui contiennent la *Fatiha* et le commencement de la *Bakara*, sont vierges de toute souillure, comme si le prince qui le possédait n'avait pas osé toucher une semblable merveille, au contraire des Korans usuels dont les coins des feuillets sont sales et maculés ; c'est en vain qu'on y chercherait la moindre indication sur les personnes en la possession desquelles il a passé, la plus petite note ; mon impression, elle est peut-être fausse, est que l'on n'osait pas annoter des livres qui contenaient la parole d'Allah, ou, comme l'histoire d'al-Asma'i, des poésies attribuées aux prophètes de l'Islam.